N°5 juin 2016
Niv.5 miz Even 2016

LPO Info

Finistère
Penn ar Bed


© Gérard Carreau

Bulletin de liaison destiné aux membres de la Ligue pour la Protection des Oiseaux du Finistère

Edito

L'année 2015 aura vu de nouveaux adhérents rejoindre notre groupe à l'occasion de nos sorties mensuelles sur les sites du littoral finistérien. Parallèlement, le réseau *Oiseaux en détresse* coordonné par Virginie continue à s'enrichir. Ce 5ème bulletin de liaison, plus étoffé que les précédents, est le reflet de la vitalité de notre équipe qui multiplie ses thèmes d'étude. A noter que le *LPO Info Finistère* est dorénavant conservé à la Médiathèque de Quimper ainsi qu'à la bibliothèque du Muséum National d'Histoire Naturelle à Paris.

Sommaire


© Pierre Léon

Bécasseau violet *Calidris maritima* **à Kerlouan, décembre 2016**

LPO FINISTÈRE

La chevêche d'Athéna *Athene noctua* dans le Porzay

André Crabot et Daniel Le Mao

Au début des années 2000, après avoir appris fortuitement la présence d'un couple de chouettes chevêches dans une ferme du Porzay, nous avons prospecté la zone concernée grâce à la technique de la repasse et nous avons eu la joie de découvrir l'existence d'une petite population relictuelle sur une dizaine de sites répartis sur quatre communes.

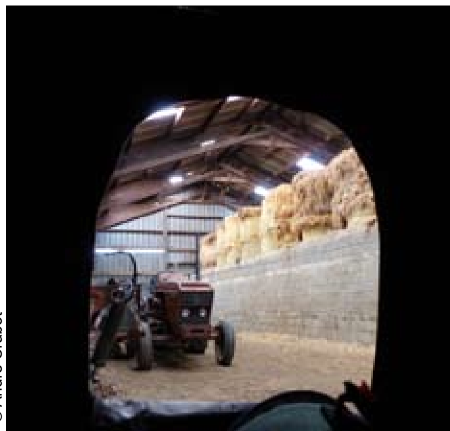
Très vite, nous avons fait le rapprochement avec la zone légumière du Léon au nord-ouest du département qui abrite encore une population de chevêches d'une quarantaine de couples (1). Ce sont des milieux proches. Le Porzay, à l'instar du Léon est un milieu ouvert, une zone d'agriculture intensive ayant connu un remembrement important dans les années 60. C'est aussi une zone d'élevage porcin et on trouve une multitude de bâtiments agricoles abandonnés qui font le bonheur de notre petite chouette.

Dans le but de favoriser la reproduction de l'espèce, nous avons entrepris d'installer près d'une quarantaine de nichoirs essentiellement dans des bâtiments situés à la périphérie des sites occupés. Mais à ce jour, contrairement à d'autres régions où les nichoirs placés dans les arbres sont vite occupés, aucun d'entre eux n'a accueilli la reproduction d'un couple. Lors d'une visite en 2013, nous avons seulement constaté la présence d'un œuf dans un nichoir et de plumes de couverture de chevêche dans un second.


© André Crabot

Chevêche d'Athéna *Athene noctua*, **au crépuscule, sur le toit d'un hangar, dans le Porzay.**

Sur la période d'étude qui couvre une dizaine d'années, au moins quatre oiseaux victimes de la circulation nous été signalés. Certains sites ont été abandonnés mais d'autres découverts récemment. Bien que de taille réduite, cette population ne semble pas montrer de signes de déclin. En 2015, conscients des limites de l'efficacité de la repasse, une enquête auprès des agriculteurs a permis de découvrir de nouveaux indices de présence de l'espèce, notamment dans une cinquième commune située au sud du secteur étudié, ce qui porte à quinze le nombre de sites actuel.


© André Crabot

Le hangar vu de l'affût...

En 2015, avec l'aimable autorisation d'un agriculteur, nous avons installé un affût à l'intérieur de son hangar afin de suivre de près la reproduction du couple présent. Bernard et André s'y sont relayés en mai et juin, voici une soirée type, relatée par André, celle du 15 juin 2015 :

20H30 : installation dans la tente d'affût
20H50 : la chevêche apparait à l'entre-poutre à droite du nichoir (installé par nos soins mais non utilisé !).
Elle se fait les plumes, tout en considérant son espace, un coup d'oeil à droite à gauche…
21H15 : elle s'envole , et chasse dans le hangar quelques insectes et papillons.
21H25 : elle revient et rentre dans l'entre-poutre situé à gauche du nichoir, se montre de nouveau 2 minutes plus tard.
21H30 : J'entends des chuintements et un jeune apparaît à l'entre-poutre gauche
L'adulte lui répond par différents petits cris.
21H45 : la chevêche adulte quitte le hangar .
22H10 : comme la visibilité diminue je quitte l'affût et sors du hangar.
Les deux chevêches adultes chassent à l'extérieur et sont très actives

Le 15 juillet, je retourne en soirée dans la cour de la ferme.
Vers 22H10 un jeune apparait sur le toit du hangar. Aussitôt un des adultes présents dans la cour de la ferme vole dans sa direction. Il semble agressif. Est -ce un début d'émancipation ?

Réseau *Oiseaux en détresse*

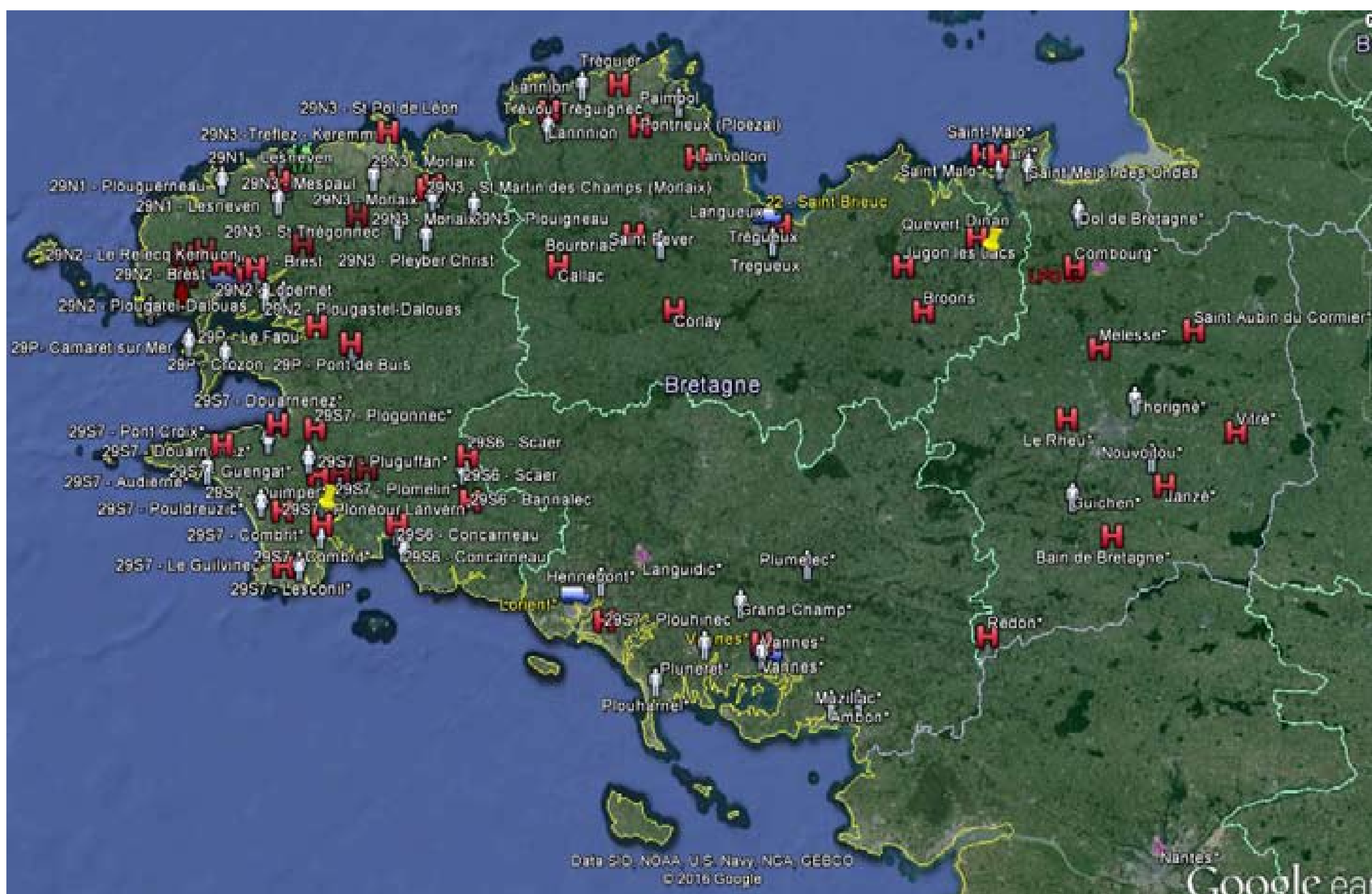
Réseau Oiseaux en détresse

Virginie S.

Après avoir été pris en charge, les oiseaux sont convoyés gracieusement par France Express ou par des bénévoles au centre de soins le plus proche.

Avec le temps, notre réseau s'élargit, les vétérinaires partenaires sont plus nombreux et de plus en plus de volontaires viennent nous rejoindre. Nous sommes aujourd'hui plus de 60 bénévoles dans le Finistère prêts à partir en mission pour secourir la faune en détresse. Mais comme vous pouvez le voir sur la carte ci-jointe, il reste de vastes zones blanches à couvrir. Alors, si vous voulez aider les oiseaux en détresse, que vous avez une voiture, le permis de conduire et de la bonne humeur à revendre, rejoignez-nous !
Contactez-nous à finistere@lpo.fr

Voici à présent un rapide bilan du centre de soins de l'Ile Grande (22) pour l'année 2015.
Au total, 1029 animaux venant de toute la Bretagne ont été accueillis au centre. 697 ont été soignés et 484 sauvés, les autres étant bien souvent morts avant leur arrivée.
Il y a eu 427 oiseaux marins, 580 oiseaux terrestres, 20 mammifères et 2 reptiles.
Parmi les oiseaux, on note entre autres, 313 goélands (argentés, bruns, marins ou cendrés), 114 pigeons ramiers ou bisets, 49 fous de Bassan et 47 faucons crécerelles.
Parmi les raretés, un jeune busard pâle, un loutron, 2 faucons pèlerins, 1 crave à bec rouge et 1 chevêche d'Athéna.
Les causes d'accueil sont variées, mais près de la moitié concernent le ramassage d'oisillons, puis viennent les chocs, la route et la prédation. On notera quand même 13 oiseaux mazoutés, 2 électrocutions et 7 oiseaux victimes d'accident de chasse.



Carte de répartition des bénévoles rapatrieurs du réseau *Oiseaux en détresse* en Bretagne administrative.

Enquête rapaces nocturnes 2015-2017
Les premiers résultats dans le Finistère

Ronan Debel

L'enquête

L'enquête rapaces nocturnes, initiée par la Mission Rapaces de la LPO, a pour but d'établir un état des lieux des populations de rapaces nocturnes en France. Les recensements permettront d'apprécier la distribution (répartition) et l'abondance (effectif) pour connaitre leurs tendances d'évolution. L'enquête s'étale sur 3 ans, de 2015 à 2017.

Le protocole

Tout comme l'Observatoire rapaces diurnes, qui est la continuité de l'enquête Rapaces diurnes 2000-2002 (Thiollay et al., 2004), l'échantillonnage repose sur le maillage de cartes IGN au 1/25 000 soit un total de 2061 quadrats pour la France. Au centre de chaque carte IGN, un quadrat de 25 km², est défini. 25 points d'écoute sont répartis au sein de chacun des quadrats. Ces 25 points d'écoute sont positionnés de façon orthonormée au centre des 25 carrés de 1km x 1km de chaque quadrat. Cependant, la localisation de chacun des 25 points peut être réajustée sur les voies carrossables les plus proches, tout en veillant à respecter au maximum une distance d'environ 1 km entre chaque point d'écoute.

Le recensement se fait par la combinaison de l'écoute passive associée à la méthode de la repasse sur chaque point d'écoute. Pour effectuer le recensement de la totalité des points d'écoute d'un quadrat, il est possible de faire environ 8 points par soirée, soit 3 soirées par quadrat.

En Bretagne, le premier passage se fera entre le 15 février et le 15 mars. Le second sera à réaliser entre le 15 mai et le 15 juin.

Pour notre région, deux bandes sonores de repasse différentes, d'environ 8 mn, ont été conçues. Une pour chaque passage. Chacune débute et se termine par des silences de 2 minutes. Elles se composent ensuite de 4 repasses spécifiques (4 espèces différentes), séparées les unes des autres par des silences de 30 secondes permettant l'écoute. Sur la première bande, par ordre d'apparition : Chevêche d'Athéna *Athene noctua*, Hibou moyen-duc *Asio otus*, Effraie des clochers *Tyto alba* et Chouette hulotte *Strix aluco*. Pour la seconde : Petit-duc de Scops *Otus scops*, Chevêche d'Athéna *Athene noctua*, Hibou moyen-duc *Asio otus* et Effraie des clochers *Tyto alba*.

En ce qui concerne les horaires des prospections, elles doivent se faire au plus tôt 30 minutes à 1 heure après le coucher officiel du soleil et ne pas excéder minuit à l'heure d'hiver lors du 1er passage et 1h du matin à l'heure d'été au 2 nd passage.

La météo doit être favorable. Pas de pluie. S'il pleut au cours de l'enquête, il faut arrêter le recensement. Le vent doit être faible ou nul (lors de nos enquêtes spécifiques Chevêche d'Athéna *Athene noctua*, nous ne sortons que si le vent est inférieur à 20 km/h). Enfin, il est conseillé d'avoir des températures supérieures à 5°c.

L'ordre de passage sur les points est libre. Aucune obligation n'est faite de respecter l'ordre de numérotation des points.

Une fiche terrain ainsi qu'une carte du quadrat prospecté doivent être renseignées. Il s'agit de positionner l'ensemble des rapaces nocturnes sur la carte. Sur le point, il faut compléter la fiche : date, heure de début d'écoute, numéro du point en question et conditions météorologiques, compter et si possible sexer les oiseaux (mâles, femelles et jeunes).

Le protocole plus détaillé est disponible sur le site de la mission rapace :
http://observatoire-rapaces.lpo.fr



L’enquête dans le Finistère

Pour le département du Finistère, ce sont 27 quadrats qui doivent être prospectés. 3 sont à cheval sur les départements du Finistère et du Morbihan. 1 est insulaire : l’île d’Ouessant. Sur ces 27 quadrats, à faire entre 2015 et 2017, 10 ont été prospectés en 2015. 3 dans le Léon : **Porspoder** (0316e), **Plabennec** (0416e) et **Saint-Pol de Léon** (0515e) et 7 en Cornouaille : **Plougastel-Daoulas** (0417e), **Plozévet** (0419e), **L’Hôpital-Camfrout** (0517o), **Hanvec** (0517e), **Plogastel Saint-Germain** (0519o), **Elliant** (0619o) et **Scaër** (0619e). Le quadrat léonard de Plounéventer (0516o) initialement prévu a été annulé au dernier moment.

47 personnes ont participé à l’enquête mais de manière hétérogène, puisque certains quadrats ont été prospectés par un seul observateur, alors que d’autres ont été parcourus par plusieurs petits groupes.

La LPO Finistère coordonne l’enquête pour le département.

Les résultats

Le Léon

Porspoder - 0316e

Description du quadrat : *il est divisé en deux, du Nord au Sud. La moitié Ouest est en mer. La moitié Est du carré consiste en un plateau dont la côte, très découpée est urbanisée, de manière plus dense au nord. La partie Est du quadrat, derrière la bande urbaine littorale, est cultivée et un peu boisée.*

Nombre d’observateurs : **1**

Dates du premier passage : **3** et **5 février**

Dates du second passage : **3, 4** et **5 juin**

Nombre de points prospectés : **12**

Effraie des clochers *Tyto alba* : **1 possible**

Chouette hulotte *Strix aluco* : **2 possibles**

Remarques : *Aucune notion de couple n’a pu être interprétée à partir des données collectées. Aucun contact lors du second passage. Toutes les observations ont été faites en février. Pour ce carré littoral, 12 points se trouvent en mer. Les points 1, 2 , 6, 7, 11, 12, 13, 16, 17, 21, 22, 23 n’étaient donc pas faisables. Le point 18 a été annulé.*

Plabennec - 0416e

Description du quadrat : *Le carré de Plabennec est dominé dans le quart sud-ouest par un centre urbain assez dense, tandis que le reste de la zone est occupé par un habitat très dispersé. Celui-ci est entrecoupé principalement par les cultures, ainsi que par des pâturages. Le bocage demeure bien présent avec des haies d’âges variés. Par endroits, quelques bosquets plus denses subsistent également, notamment le long des ruisseaux et prés humides.*



© Philippe Van Dorsselaer

Hibou moyen-duc *Asio otus*

Nombre d’observateurs : **20**

Date du premier passage : **24 février**

Date du second passage : **22 mai**

Nombre de points prospectés : **25**

Effraie des clochers *Tyto alba* : **8 possibles** et **2 probables**

Chouette hulotte *Strix aluco* : **16 possibles** et **1 probable**

Hibou moyen-duc *Asio otus* : **2 possibles**

Remarques : *Aucune notion de couple n’a pu être interprétée à partir des données collectées. Les indices probables pour l’effraie et la hulotte correspondent à des territoires permanents attestés par les deux passages.*

Saint-Pol de Léon - 0515e

Description du quadrat : *zone légumière du Haut Léon en secteur littoral, plusieurs secteurs avec peu d’arbres et de bâtiments.*

Nombre d’observateurs : **1**

Date du premier passage : **4** et **6 février**

Date du second passage : **22** et **29 mai**

Nombre de points prospectés : **18**

L’effraie des clochers *Tyto alba* : **1possible**

La chouette hulotte *Strix aluco* : **2 possibles**

Remarques : *Aucune notion de couple n’a pu être interprétée à partir des données collectées. Aucun contact lors du second passage. Toutes les observations ont été faites en février. Les points 1 à 11, 13, 14, 15, 18, 19, 20 et 25 ont été prospectés. Les autres points sont situés en mer.*

La Cornouaille

Plougastel-Daoulas - 0417e
Description du quadrat : *zone assez anthropisée et bocagère dotée de nombreuses petites parcelles entourées d'arbres, avec aussi quelques zones de lande.*
Nombre d'observateurs : **2**
Date du premier passage : **8** et **11 mars**
Date du second passage : **3** et **4 juin**
Nombre de points prospectés : **15**
Effraie des clochers *Tyto alba* : **4 possibles** et **2 probables**
Chouette hulotte *Strix aluco* : **8 possibles** et **8 probables**
Hibou moyen-duc *Asio otus* : **1 possible**
Remarques : *7 des 8 indices probables pour la hulotte correspondent à 7 couples. Le dernier indice probable correspond à un territoire permanent attesté par les deux passages. Les indices probables pour l'effraie correspondent à des territoires permanents attestés par les deux passages. Pour ce carré littoral, la moitié du quadrat se trouve en mer. Les points 1 à 10 n'étaient donc pas faisables.*

Plozévet - 0419e
Description du quadrat : *Le carré se caractérise par une dominance de milieux ouverts à agriculture intensive entrecoupés de vallées boisées et humides. L'urbanisation se concentre sur le nord-ouest du carré, proche de Plozévet et du littoral. Le carré est particulièrement exposé au vent.*
Nombre d'observateurs : **3**
Date du premier passage : **17** et **18 février** et **4 et 5 mars**
Date du second passage : **21** et **27 mai** et **3 et 4 juin**
Nombre de points prospectés : **22**
Effraie des clochers *Tyto alba* : **8 possibles, 2 probables** et **1 certain**
Chouette hulotte *Strix aluco* : **12 possibles** et **1 probable**
Remarques : *Les indices probables pour l'effraie et la hulotte correspondent à des territoires permanents attestés par les deux passages. L'indice certain correspond à l'écoute d'un ou deux jeunes. Pour ce carré littoral, 3 points se trouvent en mer. Les points 1, 2 et 6 n'étaient donc pas faisables.*

L'Hôpital-Camfrout - 0517o
Description du quadrat : *Très diversifié en terme d'habitats. Il est traversé du Nord au Sud par la nationale 165 (2 x 2 voies). A l'Ouest de la 4 voies, on se trouve dans un secteur résidentiel relativement urbanisé avec le bourg de l'Hôpital-Camfrout et des secteurs résidentiels d'habitats lâches. On est là au fond de la rade de Brest et on retrouve ainsi deux zones de vasières : l'estuaire du Camfrout et l'anse de Keroudy. Côté Est de la 4 voies, on trouve la totalité de la forêt domaniale du Gars avec des zones agricoles au nord et au sud.*
Nombre d'observateurs : **7**
Date du premier passage : **5 mars**
Date du second passage : **21 juin**
Nombre de points prospectés : **25**
Effraie des clochers *Tyto alba* : **4 possibles**
Chouette hulotte *Strix aluco* : **16 possibles** et **9 probables**
Hibou moyen-duc *Asio otus* : **2 possibles**
Remarques : *7 des 9 indices probables pour la hulotte correspondent à 7 couples. Les autres indices probables correspondent à des territoires permanents attestés par les deux passages. Tous les points ont été recensés lors des deux passages.*

Hanvec - 0517e
Description du quadrat : *Il est composé de 3 habitats assez différents. D'une part de vastes landes au sud du domaine de Menez Meur. Une partie est pâturée par des moutons, d'autres parcelles sont plantées de résineux. Au sud ouest du carré, on trouve l'Est de la forêt du Cranou (présente sur 6 points), alors que la périphérie du carré, et plus particulièrement sa partie Est est plus agricole avec de nombreux petits bois dans les zones vallonnées.*
Nombre d'observateurs : **5**
Date du premier passage : **18 février**
Date du second passage : **27 juin**
Nombre de points prospectés : **23**
Effraie des clochers *Tyto alba* : **4 possibles**
Chouette hulotte *Strix aluco* : **12 possibles** et **9 probables**
Remarques : *5 des 9 indices probables pour la hulotte correspondent à 5 couples. Les autres indices probables correspondent à des territoires permanents attestés par les deux passages. Les points 17 et 19 difficilement accessibles ont été annulés.*

Plogastel Saint-Germain - 0519o
Description du quadrat : *Une vallée orientée nord-sud (rivière de Pont-l'Abbé) coupe le quadrat dans son tiers ouest. Le tiers nord-est est garni de nombreux petits reliefs avec des coteaux boisés. Présence de nombreux arbres sur les talus d'un bocage ouvert. Habitat disséminé avec une partie du bourg de Plogastel-Saint-Germain dans le nord-ouest du quadrat.*
Nombre d'observateurs : **5**
Date du premier passage : **5, 7, 15** et **17 février**
Date du second passage : **12, 13** et **21 juin**
Nombre de points prospectés : **25**
Effraie des clochers *Tyto alba* : **10 possibles** et **5 probables**
Chouette hulotte *Strix aluco* : **9 possibles, 8 probables** et **2 certains**
Hibou moyen-duc *Asio otus* : **1 possible**
Remarques : *2 des 5 indices probables pour l'effraie correspondent à 2 couples. Les autres indices probables correspondent à des territoires permanents attestés par les deux passages. Les 8 indices probables pour la hulotte correspondent à 8 couples.*

Elliant - 0619o
Description du quadrat : *Paysage de bocage assez dégradé sur les plateaux, un peu mieux conservé localement (bosquet et boisements sur les quelques coteaux et fonds de vallées). Le relief est marqué par le réseau hydrographique : notamment le Jet et secondairement ses affluents. Habitat dispersé en de nombreux hameaux dont une douzaine d'exploitations agricoles fonctionnelles. Le carré évite les zones bâties, mais inclut les marges des bourgs d'Elliant et de Rosporden. 2 axes routiers principaux (routes départementales) de St Yvi-Rosporden et celle d'Elliant-Rosporden.1 voie ferrée (Quimper-Lorient). 1 ligne très haute tension.*
Nombre d'observateurs : **4**
Date du premier passage : **24 février** et **2, 6** et **7 mars**
Date du second passage : **22 mai** et **3, 4,** et **15 juin**
Nombre de points prospectés : **25**
Effraie des clochers *Tyto alba* : **7 possibles** et **3 probables**
Chouette hulotte *Strix aluco* : **2 possibles, 8 probables** et **2 certains**
Remarques : *Les 3 indices probables pour l'effraie correspondent à 3 couples. Les 8 indices probables et les 2 certains pour la hulotte correspondent à 10 couples.*

Scaer - 0619e
Description du quadrat : *Profonde vallée boisée de la rivière Isole au nord-est ; un second relief marqué de l'angle sud-est du carré vers le nord-ouest. Boisements de feuillus disséminés sur les deux tiers du carré, côté est. Tiers restant plus dégradé à l'ouest.*
Nombre d'observateurs : **6**
Date du premier passage : **20, 24** et **27 février** et **9 mars**
Date du second passage : **22** et **28 mai** et **5 juin**
Nombre de points prospectés : **25**
Effraie des clochers *Tyto alba* : **4 possibles** et **1 probable**
Chouette hulotte *Strix aluco* : **16 possibles** et **7 probables**
Remarques : *5 des 7 indices probables pour la hulotte correspondent à 5 couples. Les indices probables pour l'effraie et la hulotte correspondent à des territoires permanents attestés par les deux passages.*


© André Crabot

Chevêche d'Athéna *Athene noctua* **sur le toit d'un hangar en Basse-Cornouaille.**

Bilan

Nous avons la chance, dans le Finistère, d'avoir de nombreux ornithologues passionnés par les nocturnes. Ce sont donc 10 quadrats qui ont pu être prospectés en cette première année, soit 37 % des 27 carrés de l'enquête. Ce qui est un très bon résultat. Nous tenons donc à remercier vivement les 47 observateurs (tout de même !), qui n'ont pas hésité à braver le froid, l'obscurité et les réveils difficiles du lendemain, pour participer à la première enquête des rapaces nocturnes nicheurs de France. Et il n'est pas toujours facile de repartir pour un second passage lorsque les résultats du premier furent vraiment maigres... Cependant, tous l'ont fait !

Après les prospections, de nombreuses réflexions, remarques où éléments plus critiques ont été formulés dont certains étaient récurrents. Il nous a semblé intéressant d'en faire part. Voici quelques-uns de ces retours de terrain.

La grande absente de l'enquête est la Chevêche d'Athéna *Athene noctua*. Aucune donnée ! Dans le Léon comme en Cornouaille deux zones sont suivies depuis plusieurs années. Ce sont des populations relictuelles ou tout du moins qui semblent isolées. L'expérience de terrain pour cette espèce, nous montre que le protocole de l'Enquête rapaces nocturnes 2015-2017 ne semble pas adapté pour recenser cet oiseau dans le Finistère. Les chevêches ne réagissant déjà pas facilement à la repasse spécifique telle qu'elle est décrite dans la littérature, la bande sonore proposée avec des phases de chants très courtes ne permet sans doute pas de favoriser la réaction des éventuels couples locaux. Par exemple, un site de nidification connu en 2015 (2 jeunes) est resté muet (Didier Clech com. pers.). La faible densité des populations finistériennes et le faible besoin de défendre un territoire constituent sans doute une partie de l'explication de ce phénomène.

En ce qui concerne le Hibou moyen-duc *Asio otus*, la repasse ne semble pas être particulièrement adaptée lors du second passage. A cette période, les adultes sont silencieux au contraire des jeunes qui sont facilement détectables. Nous n'avons eu que 6 réponses sur les 10 quadrats. De plus, d'après la littérature, cette espèce ne semble pas répondre à la repasse si la Chouette hulotte *Strix aluco* se trouve sur la zone (Hardey et al., 2013).

L'utilisation de la méthode dite de la repasse n'est pas chose anodine. Elle peut avoir un impact négatif sur l'avifaune si elle est mal conduite (Etienne, 2012) et elle peut s'avérer dangereuse pour l'observateur. En effet, sur le quadrat de Plabennec (0416e) une jeune fille s'est fait attaquer par une Effraie des clochers qui a foncé sur le haut-parleur, diffusant son chant, qu'elle tenait à bout de bras au-dessus de sa tête. Elle s'en est fort heureusement tirée avec seulement quelques égratignures bénignes.
De plus, la repasse demande certaines conditions pour être efficace : pas ou peu de précipitation, un vent de 3 au plus sur l'échelle de Beaufort, une nouvelle lune plutôt qu'une pleine lune etc… (Hardey et al., 2013). Il est aussi à noter que de nombreuses équipes ont constaté que l'Effraie des clochers répondait particulièrement bien à la repasse. Ceci allant à l'encontre de ce que certains auteurs affirment.

Malgré les lacunes ou les défauts du protocole, nous trouvons par exemple que les plages de « blanc » entre deux espèces sont bien courtes, ces premiers résultats nous permettent d'esquisser la répartition et la densité des rapaces nocturnes à l'échelle du département. Tout ce travail n'a été possible que par la mobilisation des observateurs-bénévoles-passionnés. En espérant que nous soyons aussi nombreux en 2016 !

Enfin, merci à Didier Clech et Daniel Le Mao pour leurs relectures et leurs conseils avisés.



Effraie des clochers *Tyto alba*

Tableau récapitulatif des indices de nidification des rapaces nocturnes pour les 10 carrés finistériens recensés en 2015

	Indices possibles	Indices probables	Indices certains	Total indices/espèces
Effraie des clochers *Tyto alba*	51	15	1	67
Chouette hulotte *Strix aluco*	95	51	4	150
Chevêche d'Athéna *Athene noctua*	0	0	0	0
Hibou moyen-duc *Asio otus*	6	0	0	6
Total indices	**152**	**66**	**5**	**223**

Tableau des densités de rapaces nocturnes pour les 10 carrés finistériens recensés en 2015

Pour ce tableau, il est préférable de parler de territoires plutôt que de couples dans la mesure où les indices récoltés ne nous donnent pas de certitude sur la présence de couples.

Espèces / **Communes**	**Effraie des clochers** *Tyto alba*	**Chouette hulotte** *Strix aluco*	**Hibou moyen-duc** *Asio otus*
Elliant - 0619o	10 territoires / 25 km^2	12 territoires / 25 km^2	0
Hanvec - 0517e	4 territoires / 23 km^2	21 territoires / 23 km^2	0
L'Hôpital-Camfrout - 0517o	4 territoires / 25 km^2	25 territoires / 25 km^2	2 territoires / 25 km^2
Plabennec - 0416e	10 territoires / 25 km^2	17 territoires / 25 km^2	2 territoires / 25 km^2
Plogastel Saint-Germain - 0519o	15 territoires / 25 km^2	19 territoires / 25 km^2	1 territoire / 25 km^2
Plougastel-Daoulas - 0417e	6 territoires / 15 km^2	16 territoires / 15 km^2	1 territoire / 15 km^2
Plozévet - 0419e	11 territoires / 22 km^2	13 territoires / 22 km^2	0
Porspoder - 0316e	1 territoire / 12 km^2	2 territoires / 12 km^2	0
Saint-Pol de Léon - 0515e	1 territoire / 18 km^2	2 territoires / 18 km^2	0
Scaer - 0619e	5 territoires / 25 km^2	23 territoires / 25 km^2	0
Densité moyenne Finistère	**31 territoires / 100 km^2**	**69,7 territoires / 100 km^2**	**6,6 territoires / 100 km^2**

Les observateurs :
Laurie Barbereau, Emeline Bardou-Lapaix, Bernard Baudemont, Marion Biardeau, Alain Boennec, Maëlle Bonizec, Charlotte Carpentier, Didier Clech, Jean-Marie Cochet, Cyril Cottaz, Claudine Coulomb, Gilles Coulomb, Yannig Coulomb, André Crabot, Ronan Debel, Alain Desnos, Claire Dumont, Valentine Dupont, Simon Gaultier, Laura Gourrier, Maelenn Griffon, Fanny Heinrich, Gisèle Heinrich, David Grandière, Patrick Heinrich, Julien Huon, Ludovic Ladan, Amélie Le Calonec, Arnaud Lec'hvien, Daniel Le Mao, Salomé Le Mao, Yves le Presse, Camille Leroux, Yann Lozachmeur, Noémie Martin, Sébastien Nedellec, Gilles Pennec, Marie-Claire Polinari, Fanny Richard, Tatiana Rivol, Claire Robert, Nelly Sallerin, Aurélien Schmitt, Guillaume Senterre, Nicole Sinquin, Alicia Teyssier, Mélodie Tort et Olivier Trépos.

Bibliographie

Clech D., 1994. *La chouette chevêche en Bretagne*, 2e partie. Ar Vran, 5 (1) : 10-37
Etienne P., 2012. *La chouette chevêche. Biologie, répartition et relations avec l'Homme en Europe.* Biotope Editions, Mèze 280 p.
Hardey J., **Crick H.**, **Wernham C.**, **Riley H.**, **Etheridge B.** & **Thompson D.**, 2013. *Raptors : a field guide for surveys and monitoring.* The Stationery Office (TSO), 371 p.
Thiolley J.-M. et **Bretagnolle V.**, 2004. *Rapaces nicheurs de France, distribution, effectifs et conservation.* Delachaux et Niestlé, Paris 176 p.

15 ans de comptage Wetlands en Baie de Douarnenez

Ludovic Ladan

Le comptage Wetlands, est une enquête européenne qui a pour objectif de connaitre la distribution et l'abondance des oiseaux d'eau. Il se fait tous les ans, à la mi-janvier, dans toute l'Europe. Cette enquête a débuté en France en 1967.

Voici une brève synthèse de ces quinze dernières années de Wetlands en baie de Douarnenez :

Environ 50 espèces d'oiseaux d'eau sont recensées régulièrement. Mais plus de 80 espèces ont été observées dans la baie de Douarnenez. Le secteur d'étude s'étend de la plage de Trezbellec, au nord de la baie, sur la commune de Telgruc, au port de pêche de Douarnenez. Soit près de 20 km de trait de côte.

Tous les ans, plus de 3 000 oiseaux sont comptabilisés : anatidés, ardéidés, limicoles et alcidés.

Cette baie particulièrement abritée est un site privilégié pour les Pingouins torda *Alca torda*, les Plongeons *Gavia sp*, les Macreuses *Melanitta sp*…

Deux Espèces emblématiques de la Baie

Le Bécasseau sanderling *Calidris alba* hiverne sur les plages des côtes françaises. Près de 30 000 individus sont recensés dont 1/3 sur les plages Finistériennes. 600 à 900 Bécasseaux sont comptabilisés tous les ans sur les plages de Pentrez, Saint-Anne-La-Palud, Kervel et Trezmalaouen.

La Macreuse noire *Melanitta nigra* s'observe en hiver le long des plages près du rivage derrière les rouleaux. Environ 25 000 individus hivernent dans l'hexagone. Tous les ans, de 300 à 500 individus sont comptabilisés en baie de Douarnenez.

Le seuil d'hivernage d'importance nationale sur un site pour une espèce est de 1%. La baie de Douarnenez est donc un site d'importance nationale pour ces deux espèces.

Deux Espèces à tendance évolutive antinomique

Le Bécasseau variable Calidris alba ne semble plus fréquenter la baie, alors que pour cette espèce la tendance en France semble stable. Avant les années 2010, on recensait encore régulièrement entre 300 et 500 individus. Depuis 2012 le record est de 187 oiseaux en janvier 2012, aucun en janvier 2015..

Près de 50 individus de Grèbe à cou noir *Podiceps nigricollis* sont recensés en moyenne depuis 2010. Alors qu'entre 2000 et 2010 on ne comptait pas plus 10 individus chaque année.

Quelques raretés

Harelde Boréale *Clangula hyemalis* : on la rencontre tous les 3 ou 4 ans et en général par unité.

Macreuse Brune *Melanitta fusca* : cet oiseau n'est pas toujours facile à trouver. Apparemment en déclin en France, on en recense en baie tous les 3 ans entre 3 et 12 individus.



Plongeon imbrin *Gavia immer*

	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Plongeon imbrin *Gavia immer*	13	6	5	11	15	15	5	7	4	8	10	2	5	11	6	1	0
Plongeon arctique ***Gavia arctica***	5	5	15	13	11	21	4	1	0	3	2	29	1	21	12	6	0
Plongeon catmarin *Gavia stellata*	6	6	2	2	16	4	6	1	0	0	0	0	3	4	26	2	0
Plongeon sp *Gavia sp*	1	1	3	2	10	0	10	0	0	3	7	7	7	4	15	2	0
Grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis*	26	9	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Grèbe jougris *Podiceps grisegena*	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Grèbe huppé *Podiceps cristatus*	72	63	9	11	19	16	15	42	1	10	2	28	10	11	47	47	0
Grèbe esclavon *Podiceps auritus*	1	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0
Grèbe à cou noir *Podiceps nigricollis*	26	22	9	39	46	51	26	38	6	1	4	28	2	4	11	2	0
Grèbe indéterminé *Podiceps sp*	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2	0	0	0	0	0
Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo*	167	47	9	11	11	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	49
Cormoran huppé *Phalacrocorax aristotelis*	209	40	38	43	19	66	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cormoran sp *Phalacrocorax sp*	0	0	0	0	16	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Héron cendré *Ardea cinerea*	19	4	2	1	1	5	0	1	2	2	0	0	0	0	0	0	2
Aigrette garzette *Egretta garzetta*	97	30	28	11	7	5	0	0	0	0	11	2	11	1	5	5	2
Héron Garde-boeufs *Bubulcus ibis*	608	190	183	130	0	0	0	0	0	35	0	0	0	0	0	0	0
Bernache cravant *Branta bernicla*	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cygne tuberculé *Cygnus olor*	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tadorne de Belon *Tadorna tadorna*	3	0	0	18	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	2	0	10
Canard siffleur *Anas penelope*	0	0	0	6	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	24	0	0
Sarcelle d'hiver *Anas crecca*	11	0	3	0	1	0	0	14	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Canard colvert *Anas platyrhynchos*	162	46	32	25	33	61	112	134	0	0	46	0	0	0	10	0	112
Canard souchet *Anas clypeata*	0	0	0	6	2	0	0	1	0	2	0	0	0	0	0	0	12
Fuligule milouin *Aythya ferina*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4
Fuligule morillon *Aythya fuligula*	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11
Fuligule milouinan *Aythya marila*	0	0	0	0	0	0	6	0	0	0	0	0	0	0	8	0	0
Eider à duvet *Somateria mollissima*	0	0	0	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	5	4	0	0
Macreuse noire *Melanitta nigra*	374	374	260	486	800	525	382	331	351	459	449	214	282	207	232	582	0
Macreuse brune *Melanitta fusca*	0	0	0	4	12	0	8	0	0	3	0	0	0	0	12	3	0
Harelde boréale *Clangula hyemalis*	0	0	3	1	0	1	3	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Garrot à oeil d'or *Bucephala clangula*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Harle huppé *Mergus serrator*	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Gallinule poule-d'eau *Gallinula chloropus*	18	4	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Foulque macroule *Fulica atra*	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Huîtrier pie *Haematopus ostralegus*	135	94	151	138	29	143	78	71	122	183	95	29	79	118	144	222	0
Vanneau huppé *Vanellus vanellus*	456	450	50	150	250	0	0	0	0	90	300	0	0	206	0	182	0
Pluvier doré *Pluvialis apricaria*	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	456	0
Pluvier argenté *Pluvialis squatarola*	27	27	17	22	55	0	51	24	28	0	22	58	129	40	32	0	1

	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Grand Gravelot *Charadrius hiaticula*	60	0	0	23	13	7	21	10	10	25	24	30	40	3	60	22	125
Gravelot à collier interrompu *Charadrius alexandrinus*	0	0	0	0	5	4	2	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Barge rousse *Limosa lapponica*	0	0	0	0	2	2	10	5	0	0	0	0	0	0	3	0	0
Courlis corlieu *Numenius phaeopus*	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	0
Courlis cendré *Numenius arquata*	25	11	39	28	0	5	19	53	28	16	28	0	32	2	37	30	0
Chevalier gambette *Tringa totanus*	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chevalier aboyeur *Tringa nebularia*	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chevalier guignette *Actitis hypoleucos*	8	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tournepierre à collier *Arenaria interpres*	18	0	14	32	0	0	4	30	2	0	27	26	6	7	1	23	6
Bécassine des marais *Gallinago gallinago*	19	0	6	0	10	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bécasseau maubèche *Calidris canutus*	5	5	14	0	23	0	132	14	56	9	1	3	0	0	40	2	0
Bécasseau sanderling *Calidris alba*	946	760	994	679	703	615	610	235	808	350	497	537	917	828	784	492	388
Bécasseau violet *Calidris maritima*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	3	1	0
Bécasseau variable *Calidris alpina*	31	29	0	44	71	52	179	113	123	200	135	106	230	237	451	77	130
Goéland cendré *Larus canus*	14	4	15	0	21	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Goéland argenté *Larus argentatus*	43	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Goéland brun *Larus fuscus*	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Goéland marin *Larus marinus*	127	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Goéland à bec cerclé *Larus delawarensis*	0	0	0	0	1	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Goéland à ailes blanches *Larus glaucoides*	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mouette mélanocéphale *Ichthyaetus melanocephalus*	852	801	27	3	8	0	0	0	10	0	0	0	0	0	0	2	0
Mouette rieuse *Chroicocephalus ridibundus*	61	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mouette pygmée *Hydrocoloeus minutus*	8	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15	7	0
Mouette tridactyle *Rissa tridactyla*	8	1	3	0	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sterne caugek *Thalasseus sandvicensis*	25	25	8	9	71	0	1	45	0	50	11	0	0	15	2	144	0
Grand Labbe *Stercorarius skua*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Puffin des Baléares *Puffinus mauretanicus*	0	0	0	26	424	0	0	113	0	27	0	0	0	0	0	0	0
Fou de Bassan *Morus bassanus*	28	22	1	9	3	13	0	1	1	1	0	16	16	2	0	53	0
Busard Saint Martin *Circus cyaneus*	1	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Faucon pèlerin *Falco peregrinus*	3	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Pingouin torda *Alca torda*	31	18	20	147	550	103	32	255	0	40	121	57	26	103	352	300	0
Guillemot de troïl *Cepphus grylle*	22	8	3	1	6	1	9	1	0	0	0	1	0	2	12	1	0
Macareux moine *Fratercula arctica*	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Martin pêcheur *Alcedo atthis*	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Grand corbeau *Corvus corax*	0	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Crave à bec rouge *Pyrrhocorax pyrrhocorax*	15	2	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rouge queue noir *Phoenicurus ochruros*	6	2	1	0	0	0	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Tichodrome échelette *Tichodroma muraria*	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0

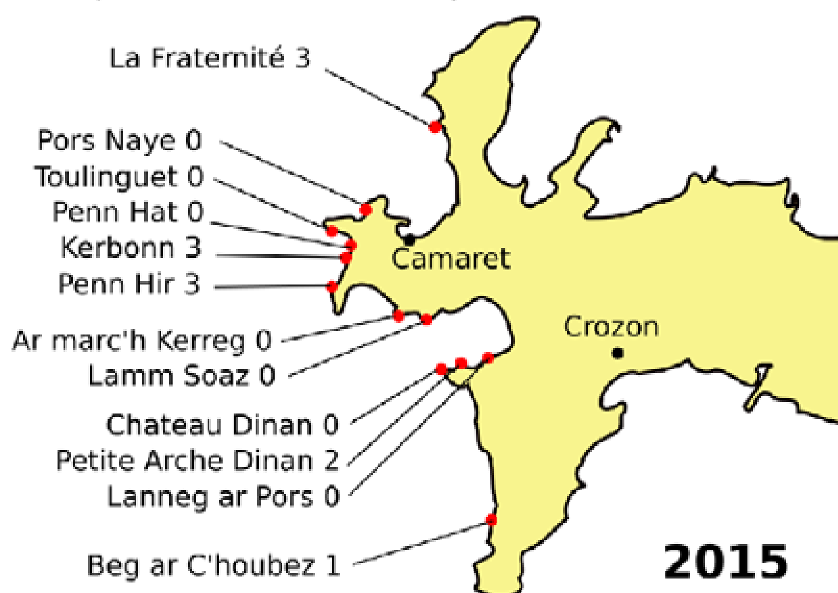
Reproduction du Crave à bec rouge *Pyrrhocorax pyrrhocorax* en presqu'île de Crozon Année 2015

Yannig Coulomb

Au printemps 2015 ce sont encore une douzaine de couples de craves qui étaient cantonnés sur un territoire en presqu'île de Crozon (12 en 2014). Bien qu'une incertitude subsiste pour sur le site de Lanneg ar Pors (1 seul oiseau observé).

Total couples 2015	**11 - 12**
Couples avec succès	**5**
Jeunes	**12**
Jeunes/ couples total	**1 - 1,09**
Jeunes/ couples avec succès	**2,4**

La reproduction est notée possible sur tous les sites, mais certaine sur seulement 8 d'entre eux. Parmi eux 5 couples ont mené 12 jeunes à l'envol (17 en 2014, année record) alors que 3 couples semblent avoir échoué au stade d'élevage des poussins dans la grotte.



En 2015 on notera l'arrêt de la ferme de la pointe de Dinan qui explique sans doute le faible nombre de contacts à Lanneg ar Pors. Le printemps a aussi été marqué par les tentatives de capture d'un faucon pèlerin-sacre hybride sur le site de Lamm Soaz. L'échec n'est pas directement imputable au piégeage, mais on notera que la présence humaine a été plus marquée sur le site de nidification. Par ailleurs d'avril à juin 13 immatures dont 3 bagués circulaient autour de l'anse de Dinan.

Merci à tous les observateurs et à la LPO 29 pour l'opération concertée du 12 juin.

Etude ornithologique du marais de Mousterlin
année 2015

Sébastien Nédellec

1. Contexte et objectif du suivi ornithologique

La communauté de communes du pays fouesnantais a sollicité la LPO Finistère pour réaliser un suivi ornithologique du marais de Mousterlin afin de mieux connaître l'impact des travaux hydrauliques (réalisés au cours de l'année 2014) sur les populations d'oiseaux.

Pour ce faire, 2 types d'inventaires ont été proposés par la LPO Finistère, compte tenu de l'intérêt de cette zone humide en période internuptiale et en période de nidification :

Un inventaire quantitatif en hiver, réalisé à pied sur l'ensemble du marais découpé en 6 secteurs (comptages bruts à partir de points et parcours d'observation réalisés à pied)

Un inventaire semi-quantitatif au printemps (2 séries de 17 points d'écoute).

2. Méthodologie

2.1 Période hivernale

Un parcours à pied est réalisé pour couvrir le marais découpé en 6 secteurs (A, B, C, D, E et F, cf. figure suivante) afin de dénombrer les espèces présentes. Une attention particulière est portée sur les espèces aquatiques (foulques, anatidés, cormorans, hérons). Les autres espèces, notamment les passereaux, sont relevées partiellement selon les secteurs.

Observateurs : Bernard Baudemont, Nicole Biscueil, Gérard Charles, Claudine et Gilles Coulomb, Anna et Ronan Debel, Alain Desnos, Julien Huon, Daniel Le Mao et Gilles Penneg.

L'inventaire a été réalisé le 25 janvier 2015, de 9h30 à 11h30.

2.2 Période de nidification

17 points d'écoute (10 minutes d'écoute par point) répartis dans le marais ; au moins 250 m entre 2 points pour éviter les doublons (un même individu entendu sur 2 points proches).

2 sessions d'écoute à au moins 4 semaines d'intervalle : 4 mai et 15 juin 2015.

Observateurs : Ronan DEBEL (RD), Daniel le MAO (DLM) et Sébastien NEDELLEC (SN)

Les observateurs se sont répartis les points par secteurs :

Secteur Ouest : points 1, 2, 3 4, 5 et 6 (Ronan DEBEL)

Secteur Centre : points 7, 8, 9, 10 et 13 (Sébastien NEDELLEC)

Secteur Est : points 11, 12, 14, 16 et 17 (Daniel le MAO)

Les points d'écoute ont été réalisés le matin (démarrage à 8h00 le 4 mai et à 7h00 le 15 juin).

3. Conditions météorologiques

25 janvier : non renseigné.

4 mai : très nuageux, pas de précipitations, 12°C, vent de sud 15 km/h (rafales à 40 km/h).

15 juin : ensoleillé, pas de précipitations, 14°C-16°C, vent de nord 10 km/h.



Zone d'étude, marais de Mousterlin

4. Résultats

4.1 Période hivernale

Espèce	A	B	C	D	E	F	TOTAL
Aigrette garzette *Egretta garzetta*	1	4	1	2			8
Héron cendré *Ardea cinerea*	1	5	1				7
Bihoreau gris* *Nycticorax nycticorax*				1			1
Grand cormoran *Phalacrocorax carbo*		27					27
Mouette rieuse *Chroicocephalus ridibundus*		38	6				44
Foulque macroule *Fulica atra*		2	1				3
Gallinule poule d'eau *Gallinula chloropus*		4	4			2	10
Canard colvert *Anas platyrhynchos*	5	16	6	38		13	78
Sarcelle d'hiver *Anas crecca*	18	3	12			2	35
Bécassine des marais *Gallinago gallinago*	2						2
Martin pêcheur *Alcedo atthis*	1			1		1	2
Grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis*			1			1	2
Râle d'eau *Rallus aquaticus*				1			1
Grive musicienne *Turdus philomelos*	1						1
Pouillot véloce *Phylloscopus collybita*		1				1	2
Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla*	1						1
Bergeronnette des ruisseaux *Motacilla cinerea*	1						1
Rougegorge familier *Erithacus rubecula*	2						2
Troglodyte mignon *Troglodytes troglodytes*	1						1
Roitelet triple bandeau *Regulus ignicapilla*	1						1
Accenteur mouchet *Prunella modularis*	1						1
Mésange bleue *Cyanistes caeruleus*	1						1
Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*	2						2
Tarier pâtre *Saxicola rubicola*	1					2	3
Pic épeiche *Dendrocopos major*	1						1
Pic épeichette *Dendrocopos minor*	1						1
Nb espèces	**18**	**9****	**8****	**5****		**7**	**26**

* observation hors protocole mais intéressante au niveau régional : 1 Bihoreau gris (immature) hivernant observé mi-janvier.
**nb d'espèces à minima (passereaux non relevés)

26 espèces ont été dénombrées en période hivernale. Il s'agit d'un résultat à minima car certaines espèces sont sous-détectées (passereaux, espèces discrètes…). Il faudra donc être prudent sur l'interprétation des prochains inventaires en période hivernale.

Cela étant, la diversité semble modeste en termes d'espèces aquatiques. Elle est en particulier très faible pour les canards de surface, mais l'effectif de sarcelles d'hiver (35 individus) est notable. Le site est par ailleurs défavorable aux canards plongeurs.



© Sébastien Nédellec

Marais de Mousterlin, vue depuis la passerelle du Vorlenn.

Les limicoles sont peu nombreux et représentés essentiellement par la Bécassine des marais (le chevalier guignette est également présent au niveau de la lagune avant l'exutoire). La Bécassine sourde et la Bécasse des bois sont 2 espèces discrètes probablement présentes en période hivernale mais sous-détectées.

Le marais de Mousterlin abrite un dortoir d'ardéidés (hérons cendrés et aigrettes garzettes) ainsi que de grands cormorans à l'ouest de Cleut Rouz. Si l'inventaire du secteur B avait eu lieu en fin d'après midi, les effectifs d'aigrettes et de cormorans auraient probablement été supérieurs. Peut-être serait-il plus judicieux de ne retenir à l'avenir uniquement les comptages d'ardéidés et de cormorans au dortoir.

Enfin, le marais accueille parfois des canards échappés de captivité (Erismature rousse, Nette rousse, Canard mandarin…). Au-delà de l'aspect anecdotique de leurs apparitions, il est toujours intéressant de noter leur présence lors de prochains inventaires.

4.2 Période de nidification

59 espèces ont été contactées lors des points d'écoute :

10 espèces erratiques non nicheuses au sein du marais ni à proximité immédiate :

- Grand Cormoran : oiseaux en déplacement sur le marais
- Aigrette garzette : oiseaux en déplacement sur le marais
- Héron garde-bœufs : 8 individus en vol au point 1
- Héron cendré : quelques oiseaux contactés çà et là dans le marais
- Goéland argenté : quelques rares individus observés en vol
- Goéland brun : plusieurs individus observés en vol
- Mouette rieuse : plusieurs individus observés en vol
- Martinet noir : quelques individus en chasse au dessus du marais
- Phragmite des joncs : 2 individus en halte migratoire au point 4 au premier passage
- Choucas des tours : quelques oiseaux en déplacement local.

49 nicheuses (possible, probable ou certain) dans le marais ou à proximité immédiate :

Espèce	**Total 1er passage**	**Total 2d passage**	**Bilan des 2 passages***
Canard colvert *Anas platyrhynchos*	16	8	16
Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*	0	2	2
Foulque macroule *Fulica atra*	0	2	2
Gallinule Poule d'eau *Gallinula chloropus*	4	3	4
Pigeon ramier *Columba palumbus*	18	46	46
Tourterelle des bois *Streptopelia turtur*	0	7	7
Tourterelle turque *Streptopelia decaocto*	0	3	3
Coucou gris *Cuculus canorus*	0	1	1
Pic vert *Picus viridis*	7	5	7
Pic épeiche *Dendrocopos major*	4	0	4
Pic épeichette *Dendrocopos minor*	1	0	1
Alouette des champs *Alauda arvensis*	0	1	1
Hirondelle rustique *Hirundo rustica*	4	22	22
Hirondelle de fenêtre *Delichon urbicum*	0	2	2
Bergeronnette grise *Motacilla alba*	0	1	1
Troglodyte mignon *Troglodytes troglodytes*	34	31	34
Accenteur mouchet *Prunella modularis*	5	8	8
Rougegorge familier *Erithacus rubecula*	32	7	32
Merle noir *Turdus merula*	37	18	37
Grive musicienne *Turdus philomelos*	12	11	12
Grive draine *Turdus viscivorus*	3	0	3
Bouscarle de Cetti *Cettia cetti*	17	14	17
Cisticole des joncs *Cisticola juncidis*	6	14	14
Rousserolle effarvatte *Acrocephalus scirpaceus*	2	17	17
Fauvette des jardins *Sylvia borin*	2	0	2

Espèce	Total 1er passage	Total 2d passage	Bilan des 2 passages*
Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla*	28	28	28
Pouillot véloce *Phylloscopus collybita*	22	12	22
Roitelet huppé *Regulus regulus*	3	0	3
Roitelet à triple bandeau *Regulus ignicapilla*	1	0	1
Mésange à longue queue *Aegithalos caudatus*	5	8	8
Mésange huppée *Lophophanes cristatus*	1	0	1
Mésange bleue *Cyanistes caeruleus*	8	15	15
Mésange charbonnière *Parus major*	6	12	12
Sitelle torchepot *Sitta europaea*	0	2	2
Grimpereau des jardins *Certhia brachydactyla*	3	1	3
Geai des chênes *Garrulus glandarius*	4	3	4
Pie bavarde *Pica pica*	4	7	7
Corneille noire *Corvus corone*	25	28	28
Etourneau sansonnet *Sturnus vulgaris*	0	3	3
Moineau domestique *Passer domesticus*	4	10	10
Pinson des arbres *Fringilla coelebs*	33	34	34
Serin cini *Serinus serinus*	2	1	2
Verdier d'Europe *Chloris chloris*	3	7	7
Linotte mélodieuse *Linaria cannabina*	4	12	12
Chardonneret élégant *Carduelis carduelis*	2	3	3
Bouvreuil pivoine *Pyrrhula pyrrhula*	1	4	4
Bruant jaune *Emberiza citrinella*	1	1	1
Bruant zizi *Emberiza cirlus*	3	5	5
Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus*	2	0	2

*maximum d’individus obtenu entre le 1er et le 2d passage

	1er passage	2d passage
Nombre moyen d’espèces par point	13,4	14,8
Nombre maximum d’espèces obtenu sur un point	24	19
Nombre minimum d’espèces obtenu sur un point	9	11



© Sébastien Nédellec

Reposoir de grands cormorans *Phalacrocorax carbo* **à Cleut Rouz, marais de Mousterlin.**

Richesse spécifique

Les points se caractérisent par des habitats différents ; la présence de plusieurs milieux favorise la diversité des espèces. On peut par exemple définir 4 classes de richesse spécifique pour mieux évaluer les zones les plus diversifiées du marais.

de 15 à 20 espèces	de 21 à 25 espèces	de 26 à 30 espèces	de 31 à 35 espèces
R1	R2	R3	R4

point	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
Nombre d’espèces (synthèse des 2 passages)	22	17	23	24	21	23	31	26	20	21	18	16	17	17	15	19	16
Richesse spécifique	R2	R1	R2	R2	R2	R2	R4	R3	R1	R2	R1	R1	R1	R1	R1	R1	R1

On constate que la diversité (ou la richesse spécifique) semble moins élevée dans la partie Est du marais (entre l’Est de Cleut Rouz et le Vorlenn. A contrario, les zones les plus riches sont le secteur de Cleut Rouz (point 7 et 8) et secondairement la zone ouest et nord ouest du marais.

Abondance

Les 5 espèces les plus abondantes du marais en période de nidification sont les suivantes :

Espèce	1er passage	2d passage
Pigeon ramier *Columba palumbus*	18	46
Troglodyte mignon *Troglodytes troglodytes*	34	31
Rougegorge familier *Erithacus rubecula*	32	7
Merle noir *Turdus merula*	37	18
Pinson des arbres *Fringilla coelebs*	33	34

Si on considère les espèces de milieux humides, les résultats sont les suivants :

Espèce	1er passage	2d passage
Bouscarle de Cetti *Cettia cetti*	17	14
Cisticole des joncs *Cisticola juncidis*	6	14
Rousserolle effarvatte *Acrocephalus scirpaceus*	2	17
Phragmite des joncs *Acrocephalus schoenobaenus*	2	0
Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus*	2	0

- Bouscarle de Cetti : espèce facile à détecter, les contacts sont constants entre le 1er et le 2d passage.
- Cisticole des joncs : 2 fois plus de contacts au 2d passage.
- Rousserolle effarvatte : 2d passage nettement plus fructueux, avec en moyenne 1,7 chanteurs par point (10 points positifs).
- Phragmite des joncs : contacté de passage. L'espèce semble déserter le marais en période de nidification
- Bruant des roseaux : discret et a fortiori très localisé dans le marais, seuls 2 secteurs ont fourni des contacts (points 3 et 7).



Le Roitelet à triple bandeau ***Regulus ignicapilla*** **était présent dans le marais de Mousterlin lors du comptage hivernal.**

Autres espèces

Fauvette des jardins : seulement 2 contacts au premier passage alors que la présence d'une strate buissonnante semble favorable à l'espèce.
Fauvette grisette : absente ou très localisée (même constat que pour la Fauvette des jardins)
Tarier pâtre : non détecté alors que 1 ou 2 couples nichent sur la dune entre Cleut Rouz et Beg Meil.

Conclusion

Le bilan est un premier état des lieux qui sera complété à l'avenir par des relevés similaires qui permettront à terme d'alimenter la réflexion sur l'impact des travaux hydrauliques réalisés dans le marais.
Les résultats obtenus en 2015 sont à prendre avec prudence tant sur le nombre d'espèces observés que leurs effectifs. Cela est vrai pour les relevés en période hivernale, mais aussi en période de nidification.
Ainsi, un décalage des sessions d'observation en avance ou en retard par rapport aux dates réalisées auraient engendré des résultats un peu différents de ceux obtenus au printemps 2015. Ainsi, le premier passage pourrait être réalisé au moins 1 semaine plus tôt de sorte de mieux déceler les espèces nicheuses plus précoces.

Remerciements

Je remercie l'ensemble des observateurs ayant permis d'engranger des données intéressantes au cours de ces 3 sessions d'observation, sur l'ensemble du marais de Mousterlin. Un merci particulier à Daniel pour le prêt des vélos !



© Sébastien Nédellec

Bihoreau gris *Nycticorax nycticorax* **adulte à Mousterlin.**

Suivi des migrations de Bécasseau sanderling *Callidris alba* sur la côte léonarde du Finistère

Pierre Léon


© Pierre Léon

Bécasseau Sanderling *Callidris alba* **en plumage d'hiver**

Introduction

Plusieurs d'entre nous connaissent bien ces petits échassiers, souvent perçus comme des « patineurs » le long des vagues qui se retirent, souvent réunis en groupes denses qui, à l'envol, parent le ciel de nuées blanches et argentées.



© Pierre Léon

Les Bécasseaux sanderlings (*Callidris alba*, Sourouc'han-gwenn pour les bretons « pur jus ») sont de fidèles adeptes des plages finistériennes. Ce type de milieu est celui qui semble lui convenir au mieux (alimentation, repos, excellente visibilité en cas d'attaques des prédateurs qui ne manquent pas, …) mais il ne dédaigne pas un îlot rocheux à marée haute pour la sieste, la toilette, et aussi inévitablement comme refuge lorsque les plages sont envahies de « perturbateurs » tels que chiens, joggeurs ou baigneurs par exemple.


© Pierre Léon

De solides gaillards et une impressionnante rage de vivre

Même si leur taille modeste avoisine celle de l'Etourneau sansonnet, les bécasseaux sanderlings ont une longévité tout à fait respectable dans la mesure où, malgré leurs périples migratoires parsemés de dangers, ils peuvent parfois atteindre 18 ans (MEEDDAT-MNHN).

Exemples de « vieux » oiseaux observés sur la côte du Finistère-Nord (l'année de baguage ne correspond bien sûr pas à l'année de naissance de l'oiseau) :

GOWO bagué en novembre 2002 au Banc d'Arguin / Mauritanie et contrôlé en juillet 2012 à Treompan / Ploudalmézeau

W3WRRY bagué en novembre 2005 au Banc d'Arguin / Mauritanie et contrôlé en août 2010, juillet 2011 et août 2015 à chaque fois sur la plage du Lividic / BRIGNOGAN, ce qui indique bien la régularité et la fidélité de ces oiseaux malgré les immenses distances parcourues.



Bécasseau Sanderling *Callidris alba* **bagué G4WYGR**

Ce sont également des oiseaux capables d'une grande résistance aux « accidents » de la vie. Le bécasseau bagué **G4WYGR** a été bagué à Sandgerdi / Islande le 12 mai 2009. Les observateurs ont signalé aussitôt une blessure à la patte droite. Il a perdu son drapeau vert et une bague verte au cours de ses nombreux périples. Cet oiseau a été observé régulièrement sur la côte nord du Finistère et sur la côte est de l'Islande jusque maintenant (dernière observation le 04 mars 2016). Cela signifie que, bien que handicapé, car il clopine toujours de sa patte droite (il ne peut pas s'alimenter dans l'eau si le clapot est trop fort et doit s'élancer sur une seule patte à chaque envol…), il a traversé toutes ces années sans encombre.



De grands voyageurs

Ces petits échassiers sont visibles sur nos plages durant une très longue période de l'année mais ne viennent aucunement au monde sous nos latitudes. Ce sont des voyageurs au long cours (voir carte du monde). Les oiseaux que nous rencontrons en Bretagne proviennent essentiellement du Nord-Est du Groenland, mais aussi, sans doute de façon plus marginale, de l'archipel canadien (Reneerkens J., Morrison G. & Coulomb G.), où ils viennent au monde en juillet (« belle » saison dans ces contrées boréales. Durant cette période de l'année (de fin juin à mi-août) les températures sont plus basses que chez nous en hiver), dans un paysage très « minéral » et dépourvu d'arbres, où la végétation herbacée est souvent clairsemée, et où se côtoient renards polaires, bœufs musqués, voire ours blancs, enfin une toute autre ambiance que celle de nos plages bretonnes.


© Jeroen Reneerkens

mâle adulte dans la toundra Zackenberg – Groenland

A leur retour des contrées arctiques, les premiers migrateurs apparaissent en Bretagne vers le 10 juillet (oiseaux non reproducteurs ou échecs de reproduction ?), les jeunes de l'année à partir de la seconde moitié d'août. Les derniers départs de nos côtes bretonnes pour leur remontée vers le Nord sont notés en début de juin.

On peut résumer en disant que les oiseaux « strictement » migrateurs (qui ne font que passer) transitent en été (migration postnuptiale) entre juillet et septembre, et au printemps (migration prénuptiale) entre mars et juin. On observe ainsi communément à ces moments de l'année des groupes « mixtes » d'oiseaux qui ne resteront que quelques jours le temps de se refaire des réserves, et des oiseaux enfin arrivés sur leurs sites d'hivernage. Il faut préciser que ces groupes d'oiseaux aux habitudes migratoires différentes (et cependant très régulières d'année en année) se mêlent sans distinction en apparence, que ce soit en alimentation autant qu'en reposoir.

L'importance des populations hivernant dans le Finistère

Chaque année, un recensement de l'ensemble des limicoles côtiers est réalisé, dans le cadre du programme Wetlands-International, toujours de la même manière, de façon à établir une connaissance relative de l'importance des populations et de leur évolution d'année en année.

Les résultats de ces études laissent apparaître que notre département accueille en hiver une population importante de Bécasseau sanderling (6 à 8000 oiseaux en janvier, soit environ le quart des 24 à 30 000 oiseaux dénombrés en France à cette période) (Wetlands-International).

Les plages finistériennes les plus prisées par ces oiseaux en hiver sont le littoral Roscoff-Plouescat (parfois plus de 1000 oiseaux), la baie de Goulven et l'anse de Kernic (600 à 800 oiseaux), la baie de Guissény (de 700 à 900 oiseaux), les Abers (jusque 1500 oiseaux), la baie de Douarnenez (parfois plus de 600 oiseaux), la baie d'Audierne (de 800 à 2000 oiseaux) (Wetlands-International).

Ces chiffres sont certainement bien en dessous des effectifs de populations qui transitent par nos plages lors de leurs grands périples transcontinentaux. Les populations de Bécasseau sanderling sont peu dénombrées lors des périodes de passages migratoires importants. Ces chiffres donneraient certainement une autre dimension des populations qui transitent dans notre région. En voici un exemple avec ces quelques résultats de comptages glanés sur différents secteurs de la baie de Goulven :

20 oiseaux bagués minimum dans un groupe de 4000 le 31/08/2011, 16 oiseaux bagués sur 3500 le 18/09/2012, 7 bagués dans un groupe de 3000 le 23/08/2014, 2 bagués minimum sur 4000 le 04/09/2015 au Lividic / Plounéour-Trez ;

6 oiseaux bagués minimum dans un groupe de 4000 à Keremma / Tréflez le 23/07/2011 ;

14 oiseaux bagués dans un groupe de 3000 à Beg ar Scaf / Brignogan le 20/08/2013 ;

18 oiseaux bagués dans groupe de 4000 à Kerurus / Plouneour-Trez le 23/09/2013.

Des sportifs aux performances impressionnantes

Ces migrateurs sont capables de prouesses impressionnantes puisque certains de ces oiseaux se donnent la peine de longer les côtes atlantiques de l'Afrique pour atteindre la Namibie et même l'Afrique du Sud. Le marquage de ces oiseaux par des bagues de couleurs permet parfois de découvrir des exemples précis de ces véritables prouesses.


© Jeroen Reneerkens

L'exemple de ce jeune Bécasseau sanderling (photo ci-contre) bagué par Jeroen Reneerkens dans le nord-est du Groenland à Zackenberg (74° 28' 40'' N - 20° 30' 40'' W) le 10 juillet 2013 est bien significatif des capacités de ces oiseaux. Il a été contrôlé le 18 septembre 2013 sur la plage de Kerurus à Plounéour-Trez. Mais son histoire ne s'arrête pas là puisqu'un autre observateur le repèrera le 31 octobre 2013 sur une plage de Walvis Bay en Namibie. Une distance totale de 11123 km (en ligne droite) en 70 jours pour un oiseau de 60 gr à peine (46 gr lors d'une capture au Groenland le 19 juillet). Les grandes aptitudes de cette espèce à accumuler des graisses, carburant nécessaire pour leurs grands voyages, laissent penser qu'ils sont à même de parcourir 4000 km en vol sans escale (J. Reneerkens, R.I. G. Morrison et G. Coulomb, WSG, 2008). Qui dit mieux ?

Les habitudes des oiseaux en période inter-nuptiale dans nos contrées

De manière générale, les bécasseaux sanderlings sont très fidèles à leurs coins de plages et leurs habitudes sont communément bien établies. On décèle cependant quelques variations d'habitudes entre les individus en les suivant de façon assidue. En effet, on constate dans le temps que certains oiseaux sont très particulièrement attachés à « leur » plage. En voici un exemple très significatif :

L'oiseau bagué G4YYRY (photo ci-dessous) a été bagué à Sandgerdi, en Islande le 20 mai 2008. Il n'y a depuis jamais été observé, malgré une intense et régulière présence des observateurs au passage prénuptial sur ce secteur (mai-juin). Depuis lors, il est présent chaque hiver sur la côte nord du Finistère (généralement de juillet à mai). Il a été contrôlé 405 fois depuis son baguage, mais pas une seule fois sur le site où il fut capturé pour cette opération. Il n'a depuis jamais été observé hors de notre département. Il a été contrôlé 362 fois sur la plage du Lividic à Plounéour-Trez, 403 fois dans un rayon de 5 km. On peut en conclure que cet oiseau est extrêmement fidèle à cette plage du Lividic et de ses alentours immédiats. L'énigme de son absence sur le site où il fut capturé lors de son baguage peut s'expliquer par le fait du hasard : cet oiseau a pu être capturé sur une plage qui n'était pas sur son chemin habituel de migration, cette explication ne demeurant bien sûr qu'une hypothèse.


© Pierre Léon

Le Lividic / BRIGNOGAN 2016/03/05

D'autres oiseaux semblent avoir des habitudes moins « fidèles », un jour en baie de Goulven, la semaine suivante à Guissény ou à Ploudalmézeau, cela sur un linéaire côtier de 30 à 50 km. Parfois les contrôles de bagues permettent de découvrir une courte « escapade » en Pays Bigouden, en Cornouailles britaniques… sans que nous ne puissions en fournir une explication

L'importance des marées influe également sur le choix des plages. Par exemple, fréquemment lors de coefficients de marées très élevés, (au-dessus de 100) les oiseaux de Treompan / Ploudalmézeau, Le Curnic / Guissény, Keremma / Tréflez et Kerfissien / Cléder se regroupent sur la plage du Lividic / Brignogan & Plouneour-Trez, rejoignant ainsi les « locaux » pour quelques jours.

Quelques exemples de grands voyages

En reprenant le fichier des contrôles (70 à 130 oiseaux bagués contrôlés chaque année) on parvient à faire ressortir quelques itinéraires de nos chers voyageurs :

G3RRWW : Bagué à Sandgerdi / Islande le 01/06/2007 a été observé chaque printemps (fin mai à début juin) sur ce même lieu où il fut bagué, mais fut également contrôlé en décembre 2009 à Walvis Bay / Namibie (probable lieu d'hivernage) et en mai 2011 sur la côte léonarde du Finistère pendant une halte migratoire.

G4GGRG : Bagué à Sandgerdi / Islande le 14/05/2009, il y sera contrôlé 3 printemps successifs. Au cours de sa migration de printemps, il sera observé en Ecosse puis en Islande 48 heures plus tard. Cet oiseau a hiverné régulièrement sur la côte léonarde du Finistère.

G4YYYR : Bagué à Sandgerdi / Islande le 20/05/2008, cet oiseau a été contrôlé dans 5 lieux distincts en 3 ans (Bretagne, Islande, Irlande, Namibie, Ecosse).

G5RGWR : Bagué le 26/06/2009 à Zackenberg / Groenland, a passé l'hiver en Namibie, a été contrôlé lors de ses migrations sur la côte nord du Finistère (septembre 2010 & mai 2012).

Conclusion

Le Bécasseau sanderling ne semble pas actuellement menacé sur ses lieux d'hivernage. En effet, ses effectifs semblent en forte augmentation en France (Quaintenne G.). Cependant l'évolution rapide du climat risque à moyen terme de fragiliser ses sites de nidification dans le Haut Arctique. De plus, les plages d'Europe sont de plus en plus tributaires des activités humaines (tourisme, sport, pêche…). Les oiseaux qui parcourent les plus grandes distances recherchent des plages paisibles et riches en ressources alimentaires, carburant vital pour l'accomplissement de leurs périples. Or, c'est d'avril à juin, et de juillet à septembre que stationnent particulièrement ces grands voyageurs. Peut-être serait-il utile de rappeler aux randonneurs et baigneurs d'éviter de déranger ces oiseaux et de tenir leurs chiens en laisse.

Remerciements

Mes remerciements s'adressent tout d'abord à Manuelle qui accepte mes longues absences alors que j'arpente les plages en compagnie de ces sympathiques trotteurs.

Bien sûr, je remercie vivement Jeroen Reneerkens qui coordonne un travail fantastique d'étude à travers presque toutes les latitudes de la planète, et toujours sait répondre à nos questions avec une égale sympathie.

Merci à tous les observateurs pour leur concours à toujours mieux connaître le monde fascinant de ces bécasseaux.

Bibliographie

MEEDDAT-MNHN *Cahier d'Habitat « Oiseaux » - Fiche projet*

Quaintenne G. (2015). *Atlas des Oiseaux de France métropolitaine, nidification et présence hivernale*, Vol.1, Delachaux et Niestlé : 534-537

Reneerkens J, Morrison R.I.G., & Coulomb G. (2008). *First resight in Europe of an individually marked Sanderling Calidris alba from Ellesmere Island*. Wader Study Group Bulletin 115(2) 2008 : 116-118

Wetlands-International / *Limicoles séjournant en France (littoral)* Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage / Convention de partenariat ONCFS - FRCB

Recensement des rapaces diurnes et nocturnes à Plogastel Saint-Germain en Pays Bigouden

Alain Boennec, Gilles Coulomb et Ronan Debel

Depuis 2011, le Groupe LPO Finistère participe à l'observatoire-rapaces de la Mission Rapaces de la LPO. Le carré de Plogastel Saint-Germain fait partie à la fois des 27 carrés finistériens à recenser pour l'*Enquête rapaces nocturnes 2015-2017* (Debel, 2016) et des cinq quadrats tirés au sort pour l'enquête rapaces diurnes (LPO, Mission rapaces, 2015). Les deux enquêtes ont donc été menées simultanément, sur ce quadrat bigouden, durant l'année 2015. L'objectif est de connaître la distribution et l'abondance des rapaces nicheurs de France.

Le milieu étudié :
Le secteur étudié se trouve au sud-ouest de Quimper dans le pays Bigouden et présente une surface de 25 Km². C'est un carré de 5 km de côté situé dans le sud-est du bourg de Plogastel Saint-Germain. Il se compose d'une mosaïque de terres cultivées (colza, maïs et blé en grande majorité), mais aussi de pâturages. Cette zone est traversée par deux principaux vallons, dans un axe nord-sud, dont les abords sont partiellement boisés. C'est un riche paysage de bocage breton, pas trop dégradé, qui nous est proposé.

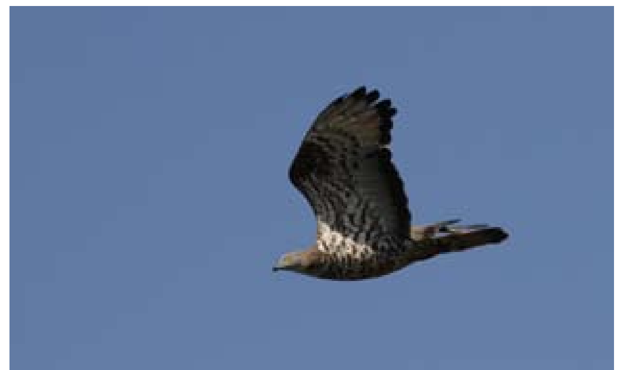
1) Les rapaces diurnes

1-1 La méthodologie

Plusieurs stratégies de dénombrements des rapaces diurnes sont proposées (LPO Mission rapaces, 2015). Pour notre part, nous n'avons pas cherché à repérer de façon systématique et précisément l'emplacement des aires, afin de limiter les dérangements en période de reproduction. La conséquence de ce choix en est une qualité d'indice bien moindre que celle qu'elle pourrait être. Afin de faciliter le repérage des oiseaux sur le carré, nous l'avons partagé en 15 secteurs nommés de A à O. Ces secteurs sont délimités par des axes routiers qu'ils soient principaux ou secondaires. Nous parcourons les secteurs à pied ou en voiture, et observons aussi en mode statique à partir de points hauts.

1-2 Les résultats par espèces

La Bondrée apivore *Pernis apivorus*
Les indices : **1 possible** et **1 probable**
Un individu est observé en période de nidification, 2 fois de suite dans le même secteur, dans la matinée du 28 juin. L'oiseau est observé une première fois en rasant la cime des arbres puis revu, cerclant au dessus de la zone. Dans un autre secteur, un couple est indicé « probable », par observation de parades en vol et cris répétés de la femelle dans le bois les 15 mai et 4 juillet. Un peu plus de 2 km séparent les deux endroits.



Bondrée apivore *Pernis apivorus*

L'Epervier d'Europe *Accipiter nisus*
Les indices : **2 probables**
Seuls deux couples ont été localisés. Les deux sites de nidification se situent dans des vallons boisés à 3 km l'un de l'autre. Du fait de notre méthode de travail, nous n'avons réussi à obtenir qu'un indice probable pour les deux couples : des piqués directs en période de nidification à la suite d'un vol de parade le 11 mai et le 6 juin.

La Buse variable *Buteo buteo*
Les indices : **6 possibles, 2 probables** et **5 certains**
Avec 14 couples installés, la Buse variable est l'espèce nidificatrice la plus abondante. Elle est très bien répartie sur l'ensemble du carré avec en moyenne quasiment un couple par secteur.
En fin d'hiver-début de printemps, les manifestations des buses tendent à nous faire découvrir une première ébauche de la répartition des territoires. On voit par exemple, des couples d'oiseaux en

parade, le 14 février ou des oiseaux repoussant d'autres en vol dans un autre secteur le 2 mars. Ensuite au fur et à mesure de l'avancement de la reproduction, les indices s'affinent. On observe une buse chasser un autre rapace depuis un vallon le 6 juin. Puis vient la période des indices certains, où un jeune est trouvé le 21 juillet, confirmant l'observation d'un couple au printemps.

Anecdote : *le rapace en question lors de l'attaque de la buse est un Vautour fauve Gyps fulvus ! Il est le premier à « pomper » dans une ascendance, partant du vallon en toute fin de matinée. Il se fait très vite rejoindre dans son mouvement par la buse très excitée qui monte en vol battu pour accélérer l'ascension, et pique à plusieurs reprises sur le vautour avant de le laisser filer au sud-est.*

Le Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*
Les indices : **2 certains**
Seuls deux couples sont nicheurs sur le carré a une distance 3 km l'un de l'autre. Les oiseaux sont visibles durant la saison sur une grande partie du carré (au moins sur les pâturages, prairies et aux abords des routes). Les deux indices certains ont été obtenus par l'observation d'un juvénile le 21 juillet et un transport de proie à longue distance, le 25 avril, sur des zones très fréquemment utilisées par des adultes tout au long de la saison.


© Christian Aussaguel
Faucon hobereau *Falco subbuteo*

Le Faucon hobereau *Falco subbuteo*
Les indices : **2 certains**
Pour une espèce réputée compliquée à indicer, car très discrète au moment de la nidification, nous avons la chance de trouver deux couples certains : offrandes de proies entre adultes, les 11 juillet et 1er août, nourrissage de jeunes et cris de jeunes dans la deuxième semaine d'août. L'un se trouve dans un vallon boisé, l'autre dans un autre secteur sur le versant sud d'un coteau boisé. 3,250 km séparent les deux aires.

Remarques
Une cinquième espèce de rapace s'est montrée lors de l'enquête : un Faucon émerillon *Falco columbarius* femelle en chasse le 14 février. Deux espèces exceptionnelles pour la région ont également été contactées : un Milan noir *Milvus nigrus* en vol le 25 avril dans le nord du carré et le Vautour fauve *Gyps fulvus* cité plus haut le 6 juin. Belles surprises !

2) Les rapaces nocturnes

2-1 La méthodologie
L'enquête est basée sur un maillage de quadrats de 25 km^2. Chaque quadrat est subdivisé en 25 petits carrés de 1 km de côté, dans lequel est placé, au centre de chacun, un point d'écoute. Soit 25 points d'écoute par quadrat de 25 km^2. Sur chaque point est effectué un recensement des rapaces nocturnes par une écoute passive ainsi que par la méthode de la repasse. La « bande repasse » standardisée est fournie par la Mission Rapaces. Deux passages annuels sont effectués sur chaque point entre le 15 février et le 15 mars pour le premier puis entre le 15 mai et le 15 juin pour le second. Les contacts sont reportés sur une carte au 25 000 ème ainsi que dans un tableau (heure, nombre, sexe, météo…).


© Fabrice Croset
Hibou moyen-duc *Asio otus*

Pour le carré de Plogastel Saint-Germain, trois équipes se sont partagées les 25 points. La première équipe a recensé les points en deux temps lors du premier passage, les 5 et 7 février. Le second passage a été fait le 12 juin. La deuxième équipe a recensé les points le 15 février et a fait le second passage le 13 juin. La troisième équipe a fait le premier passage le 17 février, le second le 21 mai.

2-2 Les résultats par espèces

L' Effraie des clochers *Tyto alba*
Les indices : **10 possibles** et **5 probables**
La dernière enquête sur les oiseaux nicheurs en Bretagne (GOB coord.) ne montre pas franchement de diminution de l'Effraie des clochers contrairement à la tendance européenne qui la donne en régression. Parmi les 5 indices probables relevés lors de la présente enquête, 2 seulement correspondent à des couples, les autres étant des territoires permanents attestés par les deux passages. Réputées pour nicher dans les bâtiments agricoles, les effraies contactées étaient toutes proches de fermes ou de hameaux.

La Chouette hulotte *Strix aluco*
Les indices : **9 possibles, 8 probables** et **2 certains**
La Chouette hulotte qui semble bénéficier d'un statut stable voire en légère augmentation en Bretagne (GOB coord., 2012) est bien présente sur le carré de Plogastel Saint-Germain. Les indices possibles correspondent tant à des mâles chanteurs qu'à des cris de femelles. Les 8 indices probables correspondent à 8 couples. Deux sites avec des cris de jeunes donnent les 2 indices certains. La répartition spatiale des territoires semblent bien correspondre à leur biotope (forêts « ouvertes » de peuplements mixtes, milieux semi-boisés : grands parcs urbains, banlieues arborées, bocage boisé (Toms, 2014 ; Géroudet &Cuisin, 2000)).

La Chevêche d'Athéna *Athene noctua*
Les indices : **Aucun contact**
La Chevêche d'Athéna est une espèce globalement en diminution au niveau européen et la Bretagne ne fait pas exception (GOB coord., 2012). Seules deux populations sont connues dans le Finistère, dans le Léon et le Porzay. L'enquête est une bonne occasion pour effectuer un recensement à l'échelle du département. Cela dit, la prospection ne nous a pas donné le moindre indice de présence de l'espèce. Le milieu possède cependant des zones apparemment favorables à la chevêche. Cependant le protocole et notamment la bande « repasse » beaucoup trop courte ne nous semblait pas adaptée pour cette espèce. En Basse-Bretagne où les populations semblent être des noyaux relictuels, la faible densité des individus est sûrement un facteur expliquant le déficit de réponse à la repasse (Debel, 2016). Un recensement spécifique à cette espèce semble mieux adapté pour la dénombrer.

Le Hibou moyen-duc *Asio otus*
Les indices : **1 possible**
Comme le mentionne Didier Clech (GOB coord., 2012) « Les adultes en période de reproduction passant le plus souvent inaperçus », seuls les cris lancinants des jeunes trahissent sa présence. Aucune recherche spécifique sur les jeunes hiboux n'a été faite lors de l'enquête. Et aucun jeune ne fut entendu lors du second passage, seul un adulte a répondu à la repasse.

3) Tableau récapitulatif des indices de nidification des rapaces de Plogastel Saint-Germain

Especes	Indices possibles	Indices probables	Indices certains	Total indices
Bondrée apivore *Pernis apivorus*	1	1	0	**2**
Epervier d'Europe *Accipiter nisus*	0	2	0	**2**
Buse variable *Buteo buteo*	7	2	5	**14**
Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*	0	0	2	**2**
Faucon hobereau *Falco subbuteo*	0	0	2	**2**
Effraie des clochers *Tyto alba*	10	5	0	**15**
Chouette hulotte *Strix aluco*	9	8	2	**19**
Chevêche d'Athéna *Athene noctua*	0	0	0	**0**
Hibou moyen-duc *Asio otus*	1	0	0	**1**
Total espèces carré	**28**	**18**	**11**	**57**

4) La surface des territoires

Avec les résultats obtenus lors de ces deux enquêtes, nous avons voulu connaître la densité par espèce et la comparer, quand cela était possible, avec d'autres densités connues. En préambule, il n'est sans doute pas inutile de rappeler, à l'instar de Mike Toms (Toms, 2014), que la taille des territoires, et donc la densité, est liée à plusieurs facteurs : l'abondance des proies, la disponibilité des sites de nidification, la prédation ainsi que le dérangement et les persécutions humaines.

4-1 Les densités

La Bondrée apivore *Pernis apivorus*
A Plogastel Saint-Germain nous obtenons 1 couple / 25 km², densité identique à celle trouvé à Querrien (Le Mao, 2012). Pour information, une prospection faite dans le centre Finistère qui donnait 7 couples / 100 km² (GOB coord., 2012).

L'Epervier d'Europe *Accipiter nisus*
Nous trouvons 2 couples / 25 km² dans cette étude, ce qui est faible par rapport à la densité trouvée en Centre Bretagne 18 couples / 100 km² et celle de 7 couples / 25 km² du carré de Querrien (Le Mao, 2012). La densité moyenne nationale est de 6,1 couples /100 km² (Issa & Muller, 2015).

La Buse variable *Buteo buteo*
A Plogastel Saint-Germain, en incluant les données possibles, nous obtenons une densité de 14 couples pour 25 km², résultat sensiblement égal à Querrien (Le Mao, 2012) ainsi qu'à Asserac (Loire-Atlantique) : 13-15 couples / 25 km². Pour les régions limitrophes de la nôtre, l'atlas français (Issa & Muller, 2015) nous donne : 40 à 100 couples /100 km² dans le Maine et Loire, 60 à 80 couples / 100 km² en Vendée et 80 couples /100 km² dans le Cotentin et le Bessin.


© Fabrice Cahez
Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*

Le Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*
Alors que la densité, du petit faucon le plus commun, est de 2 couples / 25 km² dans le quadrat étudié, celle de Querrien est de 5 couples.

Le Faucon hobereau *Falco subbuteo*
D'après l'atlas français (Issa & Muller, 2015) le hobereau est peu abondant et « ses densités, corrélées jusqu'à un certain pourcentage aux taux de boisement, sont souvent inférieures à 5 couples/ 100 km² ». A Plogastel Saint-Germain elle est de 2 couples / 25 km², celle de Querrien est de 1 couple (Le Mao, 2012).

L'Effraie des clochers *Tyto alba*
Le biotope de la zone d'étude semble être typiquement le milieu adéquat pour l'effraie. La littérature nous donne 1 couple / 2 km² (Géroudet & Cuisin, 2000), 1 couple / 2,5 à 4 km² (Vallée, 2003). Nous avons trouvé à Plogastel Saint-Germain 1,2 couple / 2 km² (15 couples / 25 km²). L'atlas français évoque 10 couples / 100 km², soit 1 à 2 couples par commune (Issa & Muller, 2015).

La Chouette hulotte *Strix aluco*
La répartition des Chouettes hulottes varie beaucoup en fonction du biotope. Les milieux boisés qui lui sont plus favorables perdent leur attractivité s'ils sont trop denses (Géroudet & Cuisin, 2000). Si en forêt, les densités données atteignent 1 couple /100 ha en Normandie et deux fois moins en en Pays-de-la-Loire (Issa & Muller, 2015), elles sont moindres dans le bocage de Plogastel Saint-Germain où nous avons trouvé 1 couple pour 131 ha (19 couples / 25 km²).


© David Allemand
Chouette hulotte *Strix aluco*

5) Tableau des densités finistériennes

Il nous a semblé intéressant de mettre en perspectives les résultats obtenus lors des différentes enquêtes sur les rapaces diurnes faites par la LPO Finistère dans ce département dans le cadre de l'Observatoire-rapaces. Seuls les rapaces diurnes sont concernés. Les indices possibles n'ont pas été pris en compte sauf pour la Buse variable.

Especes	**Plozévet** 0419e **2011**	**Querrien** 0719o **2012**	**Plogastel Saint-Germain** 0519o **2015**
Bondrée apivore *Pernis apivorus*		1 couple /25 km²	**1 couple / 25 km²**
Epervier d'Europe *Accipiter nisus*	1 couple / 22 km²	7 couples / 25 km²	**2 couples / 25 km²**
Buse variable *Buteo buteo*	3 couples / 22 km²	13 couples / 25 km²	**14 couples / 25 km²**
Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*	7 couples / 22 km²	5 couples / 25 km²	**2 couple / 25 km²**
Faucon hobereau *Falco subbuteo*		1 couple / 25 km²	**2 couples / 25 km²**

6) Petite extrapolation…

En ne retenant que les espèces dont le régime alimentaire est essentiellement constitué de micromammifères, nous nous sommes essayés à un petit exercice. Cette extrapolation vise à quantifier le nombre de micromammifères prélevés chaque année par la population de rapaces du carré de Plogastel Saint-Germain. Notre démarche reste empirique et a ses limites. En effet, si elle s'appuie sur des valeurs de proies mini et maxi déjà connues, ces dernières concernent des superficies plus importantes qui se situent dans des régions différentes. Toutefois, elle permet, dans une certaine et modeste mesure, de se faire une idée sur le nombre de proies qui pourraient être capturées sur le secteur de 25 km² au cours d'une année par l'ensemble des 4 espèces retenues dans notre démarche en occultant les jeunes oiseaux de l'année ainsi que les hivernants.

Especes	Nombre Indices et individus Secteur 25 km²		N. proies mini / jour / individu (valeur dans la littérature)	N. proies mini / jour	Nombre proies mini / an	N. proies maxi / jour / individu (valeur dans la littérature)	N. proies maxi/ jour	Nombre proies maxi / an
	indices	indiv.						
Buse variable *Buteo buteo* Géroudet & Cuisin (2000)	14	28	**2**	**56**	**20 440**	*5*	*140*	*51 100*
Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* Géroudet & Cuisin (2000)	2	4	**2**	**8**	**2 920**	*3*	*12*	*4 380*
Effraie des clochers *Tyto alba* Vallée (2003)	15	30	**3**	**90**	**32 850**	*8*	*240*	*87 600*
Chouette hulotte *Strix aluco* Géroudet & Cuisin (2000)	19	38	**4**	**152**	**55 480**	*10*	*380*	*138 700*
Total				**306**	**111 690**		*772*	*281 780*

Conclusion
La participation des naturalistes de la LPO Finistère aux différentes enquêtes permet d'avoir une connaissance plus précise des populations de rapaces du Finistère. En ce qui concerne le carré de Plogastel Saint-Germain, la prospection pour les rapaces diurnes a été particulièrement exhaustive et le nombre de couples présents en période de reproduction dénombré est probablement assez proche de la réalité. L'enquête nocturne, par son protocole relativement rigide, permet, quant à elle, d'effectuer un point zéro. Cet état initial permettra à l'avenir, lors de futurs comptages de mieux appréhender l'évolution des populations de rapaces nocturnes sur les secteurs concernés.

Remerciements
Ces deux enquêtes distinctes mais complémentaires ont mobilisé des membres du groupe LPO Finistère, qu'ils soient ici remerciés : Alain Boennec, Gilles Coulomb, Ronan Debel, Alain Desnos, Gilles Pennec et Nelly Sallerin. Nous tenons aussi à remercier Erwan Cozic, Jacques Garoche et Daniel Le Mao pour leur relecture, la pertinence de leurs remarques et leur écoute...


© Pierre Léon

Epervier d'Europe *Accipiter nisus* **à Brignogan**

Bibliographie

Clech D. (1994). *La chouette chevêche en Bretagne*, 2e partie. Ar vran, 5 (1) : 10-37
Debel R. (2016). *Enquête rapaces nocturnes 2015-2017. Les premiers résultats dans le Finistère.* LPO Info Finistère, 5 : 4-9
Géroudet P. et Cuisin M. (2000). *Les Rapaces d'Europe.* Delachaux et Niestlé, Paris, 446 p.
GOB coord. (2012). *Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne.* Groupe Ornithologique Breton, Bretagne Vivante-SEPNB, LPO 44, Groupe d'études ornithologique des Côtes-d'Armor. Delachaux et Niestlé, Paris, 512 p.
Issa N. & Muller Y. coord. (2015). *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale.* LPO / SEOF : MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris, 1 408 p.
Le Mao D. (2012). *Carré rapaces de Querrien. Mission rapaces LPO – Saison 2012.* LPO Info Finistère 2 : 3-4, 7.
LPO Mission rapaces : http://observatoire-rapaces.lpo.fr
LPO Mission Rapaces (2015). *Enquête rapaces nocturnes.* Observatoire Rapaces n°13-14
Tiollay J.-M. Et Bretagnolle V. coord. (2004). *Rapaces nicheurs de France. Distribution, effectifs et conservation.* Delachaux et Niestlé, Paris, 175 p.
Toms M. (2014). *Owls. A natural history of the British and Irish species.* William Collins, London, 419 p.
Vallée J.-L. (2003). *La chouette effraie.* Delachaux et Niestlé, Paris, 192 p.



LPO info Finistère - *Penn ar Bed* : Bulletin de liaison des membres de la LPO Finistère - finistere@lpo.fr
diffusion par courriel au format *PDF*
Comité de rédaction : *Gilles Coulomb, Yannig Coulomb, Ronan Debel, Martine Le Gall, Daniel Le Mao et Virginie S.*
Mise en page, réalisation : *Ronan Debel*
Ont collaboré à ce numéro : *Alain Boennec, Gilles Coulomb, Yannig Coulomb, André Crabot, Ronan Debel, Daniel Le Mao, Pierre Léon, Sébastien Nedellec et Virginie S.*
Impression : E.S.A.T. Ty Varlen Z.A. de Ty Varlen 29710 Landudec
Dépôt légal juin 2016 - © **Groupe LPO Finistère**
Merci aux personnes qui ont collaboré à ce numéro et qui ont participé à sa diffusion !

